

Avis de constitution

SOCIETE « COTE D'IVOIRE CHAMPIONS SUMMING CLUB SCHOOL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCAR EN FACE
DE L'ECOLE PRIMAIRE LES PITCHOUNS, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/10/2024 et enregistrés au CEPICI le 19/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE CHAMPIONS
SUMMING CLUB SCHOOL »

Objet : NATATION , FORMATION EN NATATION , FITNESS
, VENTE D'EQUIPEMENT , DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCAR EN FACE DE L'ECOLE PRIMAIRE LES PITCHOUNS, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOYE KOUAKOU AIME SEVERIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00505 du 16/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03148/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

